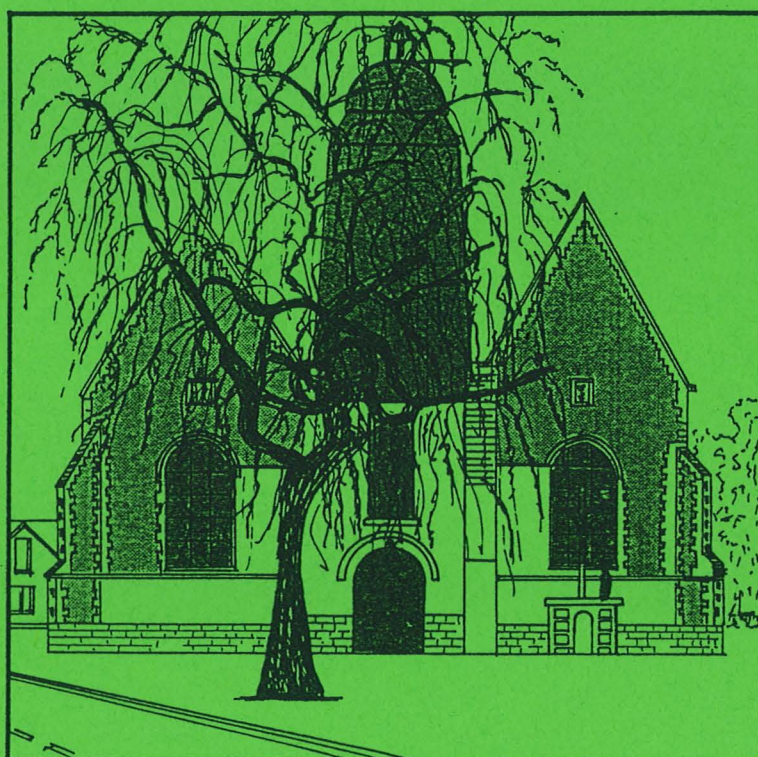


CONSEIL GENERAL - DEPARTEMENT DU NORD
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE SEQUEDIN

PROGRAMME D'ETUDES POUR L'AMELIORATION
DU CADRE DE VIE



Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

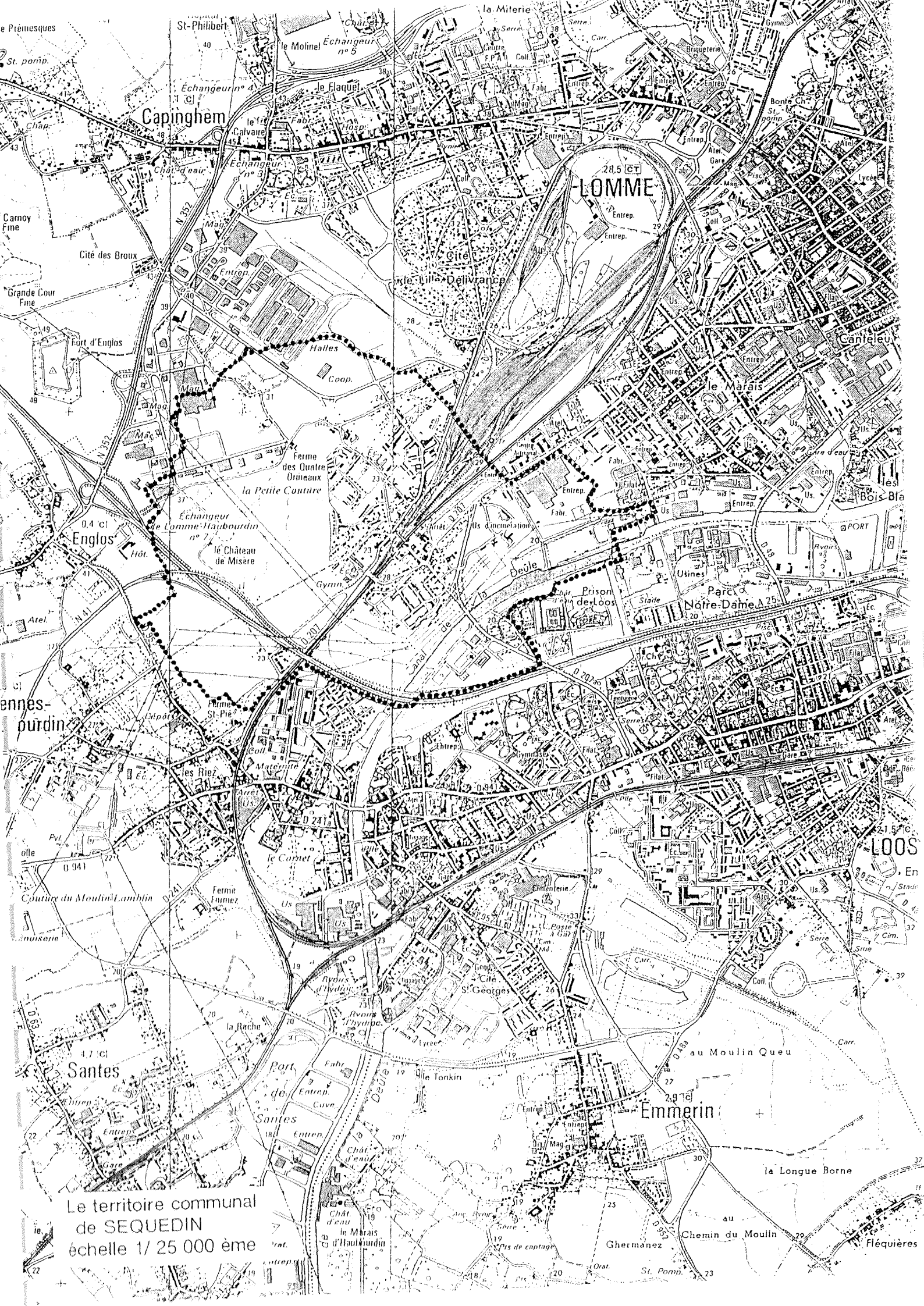
DECEMBRE 1992

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Sequedin se situe à l'Ouest de Lille et en rive gauche de la Deûle dans un paysage où s'imposent d'importantes infrastructures desservant toute l'agglomération.

Sur son territoire, on trouve :

- L'autoroute Lille-Dunkerque (A 25) en remblai au-delà d'une bande à vocation agricole hérissée de pylône électrique à haute tension.
- Les lignes S.N.C.F. mènent au centre de triage de Lomme et qui coupent en deux la ville.
- Les silhouettes des locaux commerciaux du centre commercial d'Englos qui s'approchent de plus en plus.
- Les grands espaces industriels à l'Est (dont la centrale électrique E D F et l'usine d'incinération).



Le territoire communal
de SEQUEDIN
échelle 1/25 000 ème

OBJECTIFS DE L'ETUDE

1 - Créer un document de références à moyen terme, basé sur une analyse générale de la commune et proposant des orientations pour les aménagements à venir en fonction :

- des souhaits exprimés par la commune,
- des travaux programmés,
- des évolutions prévisibles,
- des conclusions de l'analyse.

L'élaboration de ce document prendra toutes les formes jugées souhaitables pour qu'il soit aussi un outil de gestion au quotidien du paysage communal.

2 - Proposer des solutions de définitions plus ou moins grandes selon les priorités, sur un ensemble de lieux.

Remarques Générales

De nombreux aménagements ont déjà été entrepris avec succès. Néanmoins, l'étude pourra s'intéresser aux moyens à mettre en oeuvre pour les épauler et aussi s'intéresser à différents aspects pouvant être améliorés sur la commune.

Nous retrouvons à cet effet différents thèmes qui pourraient être étudiés.

- 1 - L'étude pourra s'intéresser au moyen à mettre en oeuvre pour retisser des liens entre les deux noyaux d'habitats maintenus à distance l'un de l'autre par la large emprise S N C F.
- 2 - De même les entrées de ville pourraient recevoir une attention susceptible de signaler aux alentours une image qualitative de la ville.
- 3 - La requalification du centre ville semble à propos en réponse au caractère très routier qu'il affiche actuellement.
- 4 - D'une façon plus générale, l'étude s'attachera à établir une hiérarchie liée aux pratiques et aux utilisateurs des espaces extérieurs ayant pour objectif d'égayé et d'améliorer la sécurité le long des rues et des places.

I - RELIER LES DEUX QUARTIERS

La longueur parfois considérable de l'emprise S N C F isole en deux quartiers la ville. Les échanges ne peuvent s'établir que par un pont (routier et piéton) et une passerelle (exclusivement piétonne) ce qui entrave véritablement les échanges de part et d'autre.

Ces deux "points stratégiques" n'ont pas pour le moment bénéficié d'une attention suffisante (la remarque est surtout valable pour la passerelle). Les glissières en bois et les plantations de la rue du Pont et de la rue Calmette mettent bien en sécurité le piéton, mais ne résolvent en rien l'imbroglio automobile au niveau de ce carrefour.

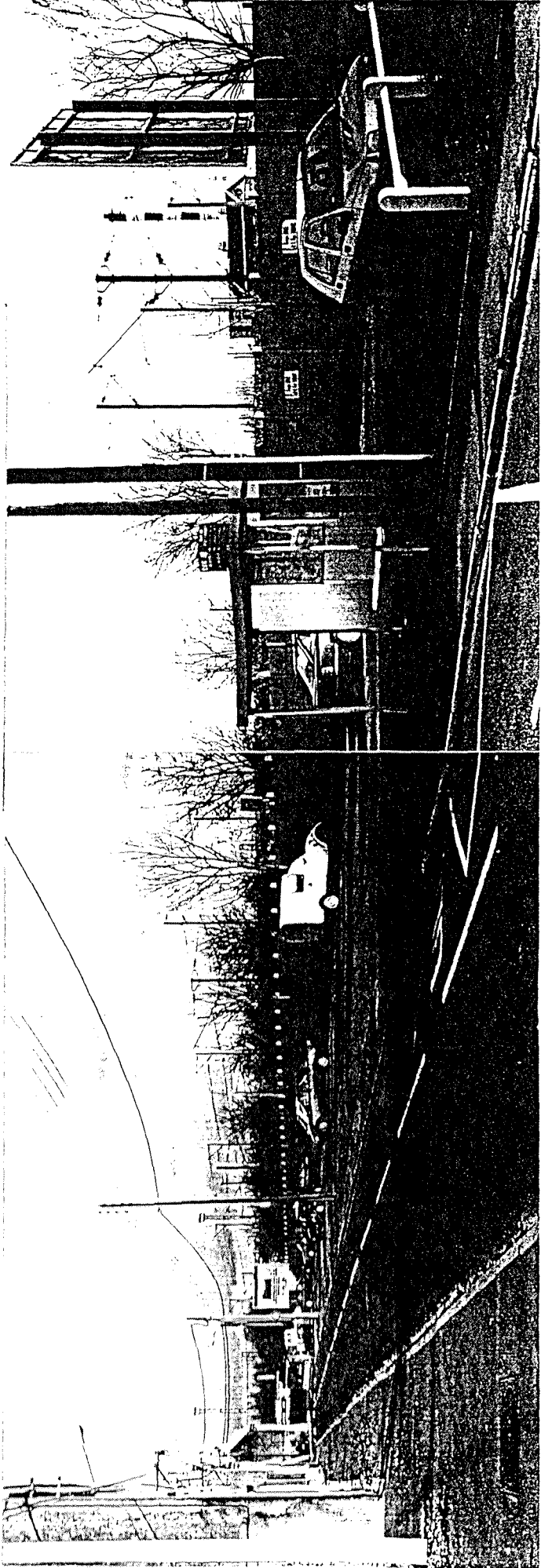
La passerelle quant-à-elle s'ouvre de part et d'autre dans un environnement peu engageant.

La grande majorité des terrains jouxtant en linéaire de la S N C F présente donc une allure de frange à terrains vagues. Les délaissés pourraient être mis à profit par la commune et être réhabilités d'une manière qu'il conviendrait d'établir.

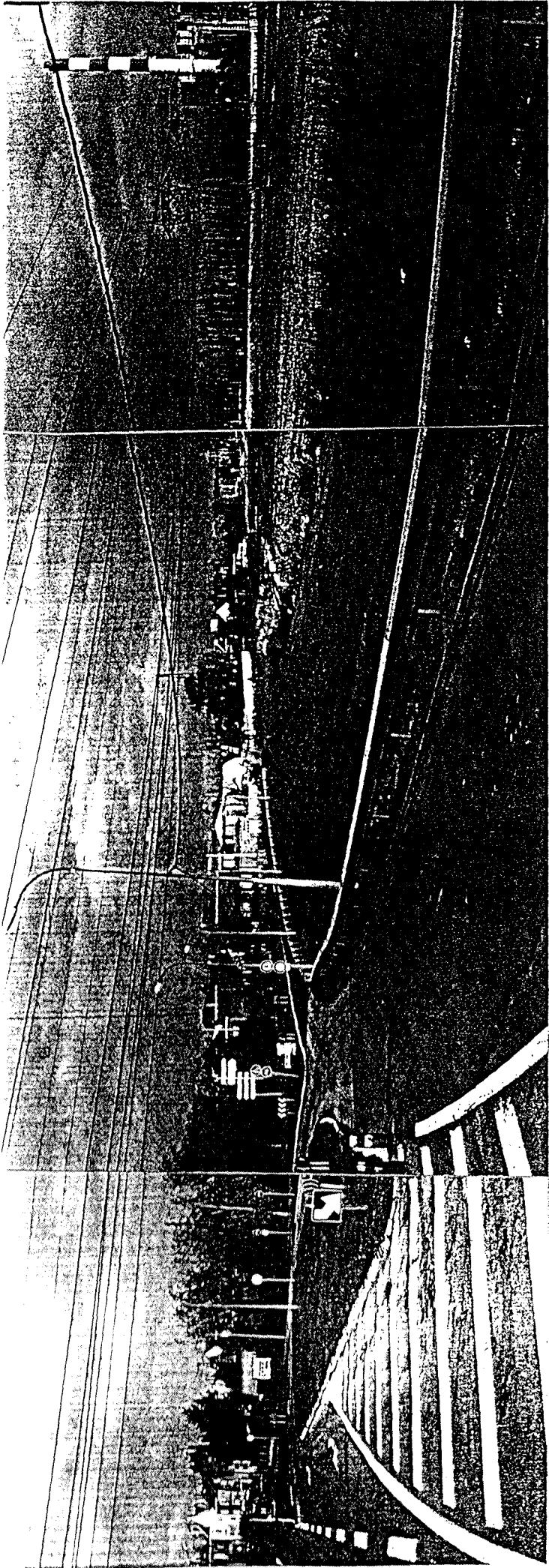
Des contacts avec les services de la S N C F pourraient être initiés pour retrouver une nouvelle image de l'ancienne gare et l'ouvrage de franchissement des voies.

L'aménagement du parking de la rue du Vert Touquet s'inscrit dans ce même objectif d'embellissement.





Rue du Vert TOUQUET



ENTREE SUD-EST

II - LES ENTREES DE VILLE

Beaucoup des entrées de la ville s'établissent dans la plus grande des confidentialités.

Entrée Sud-Est

Après le pont, sur la Deûle canalisée, la route descend vers le centre ville. Les emprises routières sont très importantes (îlots, zébras, etc...) ainsi que le délaissé. Il pourrait être mis à profit pour annoncer l'entrée en ville et intégrer les lignes à hautes tensions et l'usine d'incinération.

Entrée Nord et Nord-Ouest

C'est après avoir traversé les zones commerciales d'Englos et dépassé les derniers hangars que la route aborde une étendue devenant étroite à la vocation agricole obsolète.

Cette limite floue entre les aires d'activités et les zones résidentielles est traversée par une route dont les accôtés sont investis par des dépôts d'ordures sauvages et des délaissés. Elle prend des allures de terrains vagues.

L'axe principal se dirige vers Lomme et vient buter sur la ligne de chemin de fer. L'entrée vers Sequedin s'établit par un simple carrefour en "T".

Il faut aménager le bord de route pour stopper l'image négative qu'elle laisse transparaître et marquer l'entrée dans la ville par une action sur la section de la rue de la maison blanche non urbanisée. L'entrée par le carrefour entre les rues du Hem et du Chemin Noir présente aussi une allure peu qualitative.

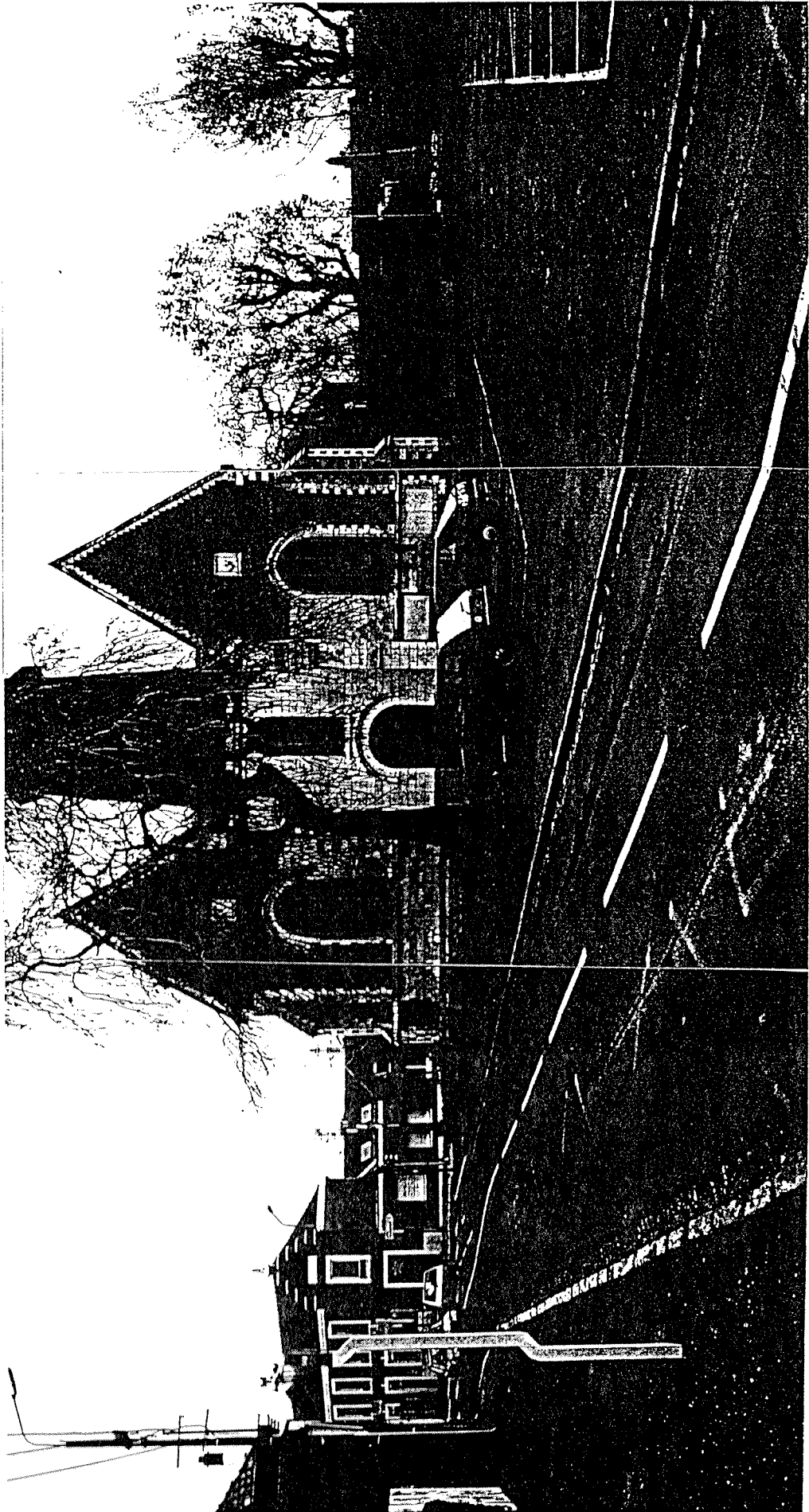
La limite communale côté rue Pasteur se situe sur une route longeant les voies S N C F. Un vocabulaire pourrait être trouvé pour rompre la linéarité de l'espace.

Entrée Nord-Est

L'entrée par la rue Carnot présente aussi un long linéaire. Le traitement spécifique propre à signaler l'entrée dans le coeur du village pourrait s'établir au niveau de la place que forme la rue Carnot, la rue de la Gare et la rue du Rivage. Le surdimensionnement des courbes crée un avant plan d'enrobé noir alors que la vue pourrait s'ouvrir agréablement sur l'église. La proposition étudierait le recalibrage de voie à l'échelle des bâtiments alentours mettant en valeur la vue sur le clocher par des cadrages de verdure. Cet aménagement retirerait de la confidentialité le square récemment installé.



ENTREE NORD



III - LE CENTRE VILLE

Dans un périmètre assez restreint, on retrouve la mairie, l'église, la poste, le centre culturel. Malheureusement, le traitement des abords ne concourent en rien à la mise en scène de ces bâtiments propres de la vie sociale et collective. Le seul matériau utilisé pour recouvrir le sol est l'enrobé noir qu'il s'agisse de la route ou du trottoir.

Le voisinage de toutes ces structures est un atout. Il semble opportun d'intervenir de façon privilégiée dans ce périmètre pour y apporter un embellissement et sortir d'une logique d'aménagement uniquement dictée par les flux routiers qui stérilisent de larges surfaces.

Animer l'espace par des plantations et des revêtements de sol n'est nullement incompatible avec une circulation routière et des parkings. Le piéton citoyen retrouverait, et c'est normal dans un centre ville, un espace agréable où les liaisons de son domicile aux équipements soient finalement traitées.

Ces aménagements viendraient conforter ceux déjà entrepris dans le jardin de la mairie.



IV - LES AUTRES ESPACES PUBLICS

Une réflexion globale pourrait être menée l'ensemble de la commune afin de hiérarchiser les actions à mener sur la voirie communale, les places et les placettes.

Des axes comme l'Avenue de Muchembus ont bénéficié d'aménagements visant à sécuriser le piéton en égayant aussi le parcours automobile (plantation arbustive en linéaire). D'autres axes, qui seront à définir pendant l'étude, (rue de la maison blanche etc...) seraient susceptibles de bénéficier d'une attention similaire. Le sujet est de mettre en valeur la structure de la ville en faisant disparaître l'aspect un peu rébarbatif de ces linéaires en signalant les entrées de rue desservant l'habitat résidentiel.

De même de très nombreux espaces, largement fréquentés présentent des aménagements (côté rue) réduits à leur plus simple expression :

- L'entrée du complexe sportif et des équipements scolaires du côté route d'Hallennes.
- Le parking du cimetière (place de la Paix).
- La place et les parkings devant le petit collectif à la rencontre de la rue Molière et de la rue Fénelon.



Un autre point important à traiter serait le rapport entre la place Corneille, le groupe médico-social et scolaire et la rue du Chemin Noir. On trouve actuellement dans ce secteur trop d'espaces délaissés et déstructurés. Le caractère fonctionnel des éléments s'affirme de façon très évidente. L'étude apportera des réponses de nature à embellir et égayer. Une attention toute particulière sera apportée sur les limites du groupe scolaire (clôture).

La rue du Docteur Calmette (RD 207) a bénéficié d'une double plantation d'alignement ce qui permet de relier dans de meilleures conditions le pâté de maisons que l'autoroute a isolé. Néanmoins, il semblerait judicieux d'intervenir sur les emprises routières desservant cet îlot et qui sont très largement surdimensionnées.

